



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



COMMISSION DES RECOURS DES REFUGIES

## Les Baoulé, Henri Konan Bédié et la crise ivoirienne

### I. Le pays baoulé

Les Baoulé forment un groupe ethnique de 755 365 personnes, soit **6,6 % de la population de la Côte d'Ivoire**, selon les chiffres du recensement de 1998. Ce groupe appartient à la famille ethno-linguistique akan ou kwa, qui représente 42 % de la population ivoirienne<sup>1</sup>. Les Baoulé parlent une langue commune avec de nombreux dialectes. Le pays baoulé, où les membres de cette ethnie sont majoritaires, se situe au centre de la Côte d'Ivoire et constitue un territoire continu (carte p.2). La capitale politique de la Côte d'Ivoire, Yamoussoukro, se situe dans le pays baoulé.

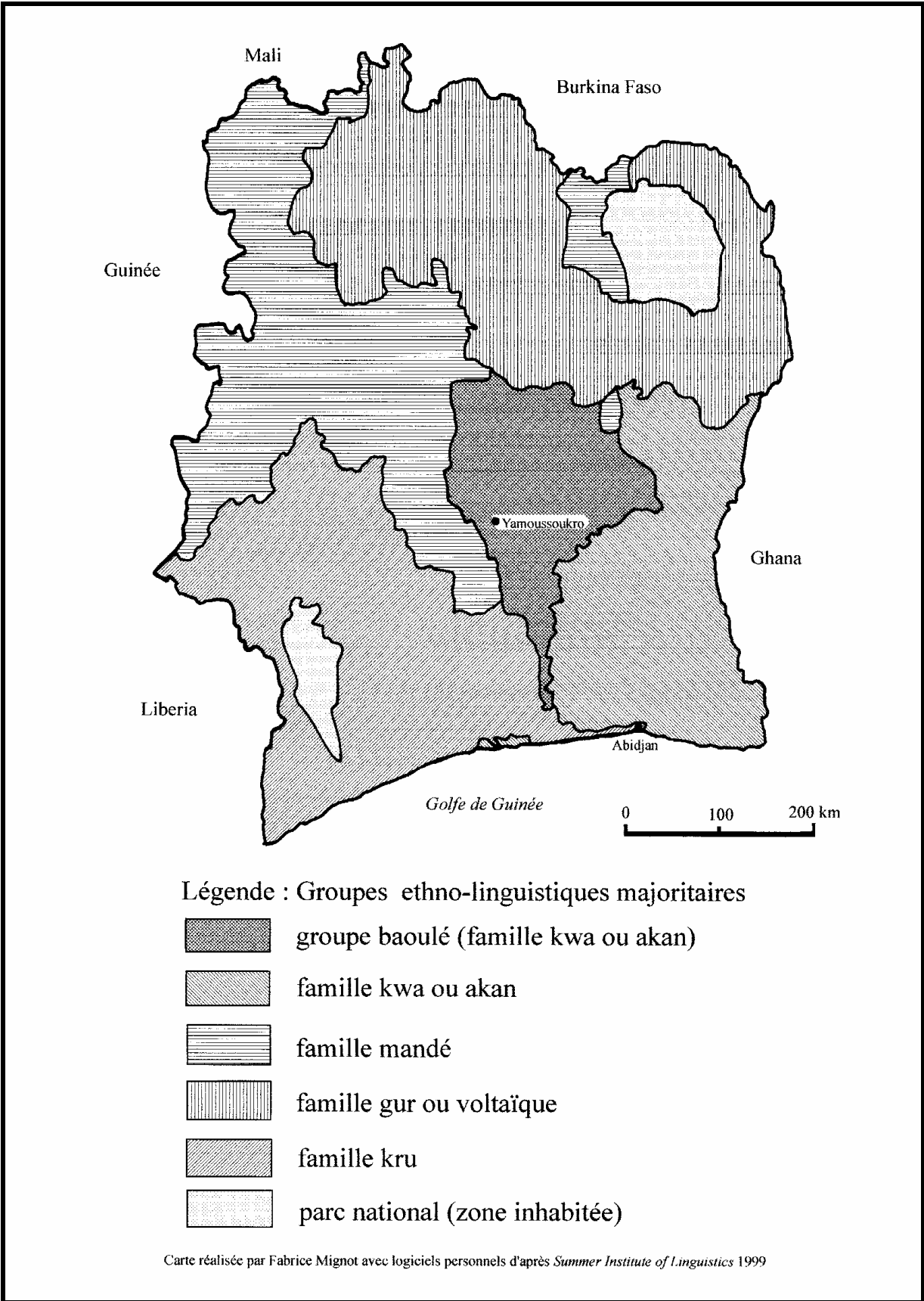
**L'origine des Baoulé est un thème politique important**, pour justifier leur domination sur le pouvoir d'Etat issu de l'indépendance obtenue à l'égard de la France en 1960. Ce thème est issu d'un mythe, reconnu dès les premières années de la colonisation française, et qui évoque l'exode d'un groupe de guerriers venus du Ghana derrière la reine ashanti Pokou, évincée du pouvoir lors d'une guerre civile vers 1730. Ce fait historique ne permet pourtant pas d'affirmer que toute la population du pays baoulé descend de ce petit groupe. En outre, il n'existe pas de source fiable permettant d'attester de la conquête militaire de ce territoire par les fidèles de la reine Pokou. Les grandes différences entre les langues et coutumes ashanti et baoulé tendent au contraire à montrer que les réfugiés ashanti se sont intégrés à la population autochtone, elle-même issue de plusieurs courants migratoires. La plupart des Baoulé partagent, en fait, plus de traits culturels avec les Gouro de l'ouest et les Sénoufo du nord qu'avec les peuples de l'est.

Cette thèse du royaume ashanti instauré en Côte d'Ivoire par la reine Pokou vise à justifier la domination économique, sociale et culturelle des Baoulé, et l'effet d'imitation qu'il produit sur les autres groupes ethniques ivoiriens. Les Baoulé n'ont pas fondé d'Etat ou de royaume unifié, comme le royaume ashanti ou les royaumes ivoiriens côtiers et septentrionaux. Nombre de migrants venus s'installer en pays baoulé étaient d'ailleurs des groupes ayant fui ces royaumes, et ne souhaitaient pas retomber sous le coup d'un régime coercitif. Le pays baoulé n'était pas soumis à un appareil permanent de contrôle politique. La pénétration et l'occupation française du pays baoulé entre 1898 et 1915 s'est révélée très difficile en raison de l'hostilité des populations, qui s'est ensuite reportée sur les missionnaires catholiques, opposés aux traditions et religions locales.

---

<sup>1</sup> Les autres familles ethno-linguistiques ivoiriennes sont la famille kru (11 % de la population, dont les Bété), la famille mandé (26,4 %) et la famille voltaïque ou gur (17,5 %). 67 langues autochtones ont été dénombrées. La langue officielle est le français, et le dioula ou jula est une *lingua franca* (le groupe ethnique dioula proprement dit appartient à la famille mandé et ne représente que 3,4 % de la population totale).





## II. Le système politique traditionnel baoulé

Le système politique traditionnel baoulé est fondé sur un système de chefferies de tribus, dans lequel priment les rapports de parenté pour la distribution des richesses et du pouvoir. Dans ce système assez souple et mouvant, la domination politique est intimement liée à la richesse économique, qui découlait autrefois principalement de la possession de gisements aurifères, de fusils, de sel marin ou d'esclaves. C'est pourquoi les réfugiés ashanti, arrivés avec or et fusils, ont sûrement pu obtenir des places privilégiées par des alliances matrimoniales, ce qui a donné naissance au mythe des origines du peuple baoulé. Ils ont tenté de reproduire le système politique ashanti, mais sans pouvoir introduire la centralisation du pouvoir.

**La structure de ce système politique est pyramidale**, et centrée sur la « maison des chaises héritées », symbole de l'unité de chaque sous-groupe baoulé. En dehors des esclaves et des étrangers, tous les Baoulé appartiennent à une « maison » de ce type. Au sommet de cette « maison » se trouve un « roi » ou « chef », assisté d'une « reine », qui dispose d'importants pouvoirs, et qui n'est pas forcément l'épouse de celui-ci, mais plutôt la sœur aînée, voire la mère ou la tante. L'autorité du roi est représentée aux autres niveaux de la société par les chefs de village, les chefs de quartier, les chefs de groupes de parenté (*akpassoua* « neveu »), les chefs de la famille étendue et les chefs de la famille restreinte. A chaque niveau les femmes sont actives dans ce système. Ainsi, la polygamie n'avait pas d'influence sur la parité dans le pouvoir politique, car le sexe féminin est considéré dans la religion traditionnelle comme une source de pouvoir spirituel. Les grandes décisions sont prises en assemblées générales publiques, auxquelles toute la population concernée peut participer, quels que soient le sexe et l'âge.

**Le pouvoir politique traditionnel découle de l'origine sociale.** La société était autrefois divisée en trois groupes : les nobles (*agua*), les hommes libres (*liewa*) et les esclaves (achetés *kanga* et pour dettes *aôwa sran*). Entre ces trois groupes existaient des rapports de dépendance. Ces rapports pouvaient évoluer et se transformer, sauf pour les esclaves, considérés comme un bien attaché à leur propriétaire, qui pouvait les vendre ou se marier avec eux <sup>2</sup>. Dans ce système dépourvu d'appareil de domination armé, à la différence des seigneuries de l'Europe occidentale du Moyen-Age qui avaient le monopole de la violence, le noble pouvait perdre ses dépendants si ceux-ci jugeaient ses actions injustes. Les villages et les groupes de parenté pouvaient ainsi déménager sans craindre de représailles, à l'instar de ceux des anciens royaumes et principautés taï de la péninsule indochinoise.

Les communautés d'hommes libres étaient structurées par groupes de parenté (*awlô*), qui se référaient à un ancêtre fondateur (dans les rites). Le fondateur du village, puis son groupe de parenté, exerçait le pouvoir politique dans la chefferie. Le groupe de parenté prenait le nom de celui qui le dirigeait, l'aîné (*kpengben* ou *nanan* chez les nobles), et était dépourvu de nom de famille. Ces unités de base de la société baoulé ne doivent pas être confondues avec un lignage, car elles étaient constituées d'individus de différentes origines. En effet, la filiation était cognatique <sup>3</sup> à accentuation privilégiée matrilineaire <sup>4</sup>, mais la résidence des femmes était virilocale <sup>5</sup>. Ainsi, des enfants pouvaient résider dans le groupe de l'un des parents, et les autres dans l'autre groupe. En cas de divorce ou de veuvage la femme pouvait

---

<sup>2</sup> Notamment les esclaves femmes puisque la polygamie (polygynie) était admise. Les esclaves pouvaient être affranchis par le mariage avec un homme ou une femme libre.

<sup>3</sup> Se dit d'un mode de filiation non unilinéaire, qui passe indifféremment par les hommes et par les femmes.

<sup>4</sup> Le choix de la famille du père n'était possible que si l'enfant avait vécu longtemps avec son père, alors qu'il était toujours possible pour la famille de la mère.

<sup>5</sup> La femme et ses enfants résident dans sa belle-famille.

retourner dans son groupe d'origine. En outre le don en adoption était très fréquent. Quand les enfants adoptés devenus adultes rentraient dans leur groupe d'origine, ils devaient donner leur premier enfant à leur groupe d'adoption. Pour les esclaves la filiation matrilineaire était la règle. La souplesse de ces structures familiales donnait une large part à l'individualisme, sur lequel l'autorité avait peu de prise.

**L'architecture de ce système politique et social reposait sur les rapports de dépendance, plutôt que sur les liens de parenté.** Les dépendants, en dehors des esclaves, se plaçaient dans le sillage d'un aîné prospère, pour bénéficier de sa richesse. L'aîné devait travailler comme les dépendants pour leur montrer l'exemple. Compte tenu des nombreuses possibilités de changement d'aîné offertes aux dépendants mécontents, ce système était dominé par la concurrence entre groupes de parenté pour attirer les dépendants. Même un enfant adoptif pouvait fuir et retourner chez ses parents, sans droit de reprise s'il s'avérait qu'il avait été maltraité ou surexploité par son « aîné ». Plusieurs voies permettaient d'accroître le nombre de personnes dépendantes d'un groupe de parenté : la filiation, le mariage, l'adoption, l'esclavage. En dehors de l'esclavage, formellement aboli par le colonisateur, mais qui s'est poursuivi sous une forme atténuée avec les descendants d'esclaves (*kanga ba*), ces structures sociales et politiques se sont maintenues au XX<sup>e</sup> siècle. Le colonisateur s'est en effet appuyé sur les chefferies traditionnelles pour des fonctions régaliennes, comme le maintien de l'ordre et la perception de l'impôt.

### **III. Les fondements du système politique de Félix Houphouët-Boigny**

**Félix Houphouët-Boigny**, premier président de la Côte d'Ivoire, est issu d'un groupe de parenté dominant une chefferie **baoulé**. Pourtant issu d'un milieu de planteurs, Félix Houphouët-Boigny, élu député à l'Assemblée constituante en 1945, nommé ministre en 1946, a défendu avec vigueur le vote pour la loi du 11 avril 1946 sur l'abolition du travail forcé, ce qui lui vaudra le soutien des travailleurs ivoiriens. En raison de son combat politique au sein d'un parti panafricain, le Rassemblement démocratique africain (RDA), dont il est devenu le président en 1946, il a obtenu le soutien des intellectuels africains. Appuyé sur ses réseaux baoulé et sur ses soutiens dans tous les milieux de la société ivoirienne, il a fondé le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI ou PDCI-RDA) <sup>6</sup> en 1947. Cependant dès 1949 le journal du PDCI a été interdit et, comme au début du siècle, les Baoulé ont entraîné les Ivoiriens dans la lutte contre le colonisateur français. Félix Houphouët-Boigny a été recherché par la police, tandis que nombre de ses partisans ont été tués par l'armée française en 1950. Puis il s'est rallié aux gouvernements français. En 1959 il est devenu Premier ministre de la nouvelle République, issue du référendum de 1958 sur les colonies. En 1960 il a déclaré l'indépendance, a été élu président de la République et a fondé un régime autoritaire à économie libérale.

**Le système politique instauré à l'indépendance était un régime de parti unique**, dont le seul opposant a été Laurent Gbagbo, emprisonné pendant deux ans pour ses activités syndicales et exilé en France de 1982 à 1988. Félix Houphouët-Boigny a bénéficié du soutien des planteurs de café et de cacao, ainsi que des entreprises françaises, et des subventions de l'Union européenne pour financer une politique de développement et d'industrialisation. Le système politique traditionnel baoulé a continué à jouer un rôle important, mais en se soumettant au parti unique. Les mœurs du PDCI, inspirées des Etats occidentaux, ont peu à peu transformé ce système, comme par exemple en faisant naître un sentiment d'infériorité chez les femmes, dont le pouvoir politique et social s'effritait. En 1963 le pouvoir central a créé une milice d'environ 6 000 hommes, essentiellement des Baoulé. En 1969 près de 1 500

---

<sup>6</sup> Liste des partis politiques cités en annexe 1.

Agni (famille ethno-linguistique kwa) ont été tués lors d'une opération de répression. En 1970 environ 4 000 Bété (famille ethno-linguistique kru) ont été massacrés par l'armée à Gébié pour avoir tenté de former un parti d'opposition. En 1983 le village d'origine du président, **Yamoussoukro**<sup>7</sup>, a été transformé à grands frais en capitale politique de la Côte d'Ivoire et en centre catholique international par l'édification d'une gigantesque basilique<sup>8</sup>. Si le président de la République a favorisé les Baoulé, il a su aussi faire participer d'autres groupes ethniques pour maintenir son système de pouvoir politique pendant trois décennies.

Dans les années 1980 l'effondrement des cours du café et du cacao, la baisse des rendements due à l'épuisement des sols et à la déforestation, et la crise industrielle mondiale, mais aussi la corruption massive et l'endettement pour la réalisation de grands projets prestigieux, ont plongé la Côte d'Ivoire dans la récession. Les étrangers (26 % de la population totale en 1998, dont 48 % sont nés en Côte d'Ivoire<sup>9</sup>), en provenance principalement du Burkina Faso et du Mali, et qui avaient permis, grâce à leur travail faiblement rémunéré dans les plantations, de faire émerger le « miracle ivoirien », ont commencé à être désignés comme les boucs émissaires de la crise économique. Dès la fin des années 1980 le pouvoir ivoirien a remplacé les experts étrangers, souvent d'origine occidentale, et placés à des postes clés des entreprises publiques, par des Ivoiriens, n'ayant souvent pas été formés aux tâches qui leur étaient confiées, et appartenant au cercle des relations présidentielles dans les milieux baoulé.

Simultanément, le président ivoirien a tenté de consolider ses appuis extérieurs. En 1990 le multipartisme a été introduit sous la pression de la France dans un contexte de graves troubles sociaux. **Alassane Dramane Ouattara**, de père **sénoufo** (groupe ethno-linguistique gur) et de mère **malinké** (groupe ethno-linguistique mandé), représentant du Burkina Faso au Fonds monétaire international (FMI), a été imposé par cet organisme à Félix Houphouët-Boigny comme Premier ministre. A cette date le gouvernement ivoirien a contraint les étrangers à acquitter une taxe pour obtenir des cartes de séjour. Cette mesure a marqué le début du racket pratiqué par certains secteurs de la police à l'égard des étrangers et même des nationaux d'origine mandé ou gur, dont les documents d'identité étaient confisqués lors de contrôles d'identité. En septembre 1991 le **général Robert Gueï**, d'ethnie **yacouba** (famille ethno-linguistique mandé), a organisé une répression massive du mouvement étudiant, et a été acquitté pour sa responsabilité dans les exactions commises par ses troupes sur le campus universitaire de Yopougon. En février 1992 **Laurent Gbagbo**, dirigeant du Front populaire ivoirien (FPI), d'ethnie **bété** (groupe ethno-linguistique kru), qui avait osé défier Félix Houphouët-Boigny aux élections présidentielles de 1990 en recueillant 19 % des suffrages, a été arrêté et condamné à deux ans d'emprisonnement, puis a été libéré en août de la même année.

En décembre 1993, à la mort de Félix Houphouët-Boigny, le président de l'Assemblée nationale, **Henri Konan Bédié**, d'ethnie **baoulé**, a assumé l'intérim de la présidence de la République, en vertu des dispositions constitutionnelles. Alassane Dramane Ouattara a immédiatement démissionné de son poste de Premier ministre. En mai 1994 il a quitté la Côte d'Ivoire pour occuper le poste de directeur-adjoint du FMI. En septembre 1994 un groupe de dissidents du PDCI, dont quatre ministres du gouvernement Ouattara, a fondé le Rassemblement des républicains (RDR), pour soutenir la candidature de l'ancien Premier

---

<sup>7</sup> Lieu où en 1963 avait été créée la prison spéciale d'Assabou pour une centaine d'opposants du PDCI, dont cinq députés et trois ministres. D'autres ministres et responsables du PDCI ont ensuite suivi le même sort.

<sup>8</sup> Selon les chiffres du recensement de 1998 les chrétiens (catholiques, protestants, etc.) ne représentaient pourtant que 30 % de la population ivoirienne, les musulmans 39 % et les animistes 12 %. 77 % des musulmans vivaient dans le Sud du pays (dont 20 % à Abidjan).

<sup>9</sup> La naissance sur le sol ivoirien ne permet pas d'acquérir la nationalité ivoirienne lorsque les parents sont étrangers. Les conditions d'obtention de la nationalité sont drastiques (voir code de la nationalité au CIG).

ministre aux élections présidentielles de 1995. Henri Konan Bédié n'a eu dès lors pour but que l'éviction de ce rival.

#### **IV. L'ethnicisation à outrance des conflits politiques par Henri Konan Bédié**

Henri Konan Bédié est né en 1934 dans un village proche de **Daoukro** (carte p. 10) en pays baoulé. Issu d'une famille de planteurs de cacao, il est devenu ambassadeur de la Côte d'Ivoire aux Etats-Unis de 1961 à 1966. A cette dernière date il a été nommé ministre des Finances. En 1977 Félix Houphouët-Boigny l'a contraint à démissionner de ce poste à la suite de la faillite de six entreprises publiques sucrières, provoquée par une vaste affaire de corruption. Il a alors été envoyé auprès de la Banque mondiale et du FMI. En 1980 il a réussi à se faire nommer député du PDCI et président de l'Assemblée nationale. En 1985 une modification constitutionnelle a permis à celui qui occupe cette fonction d'assurer l'intérim présidentiel, alors que l'état de santé de Félix Houphouët-Boigny s'était fortement dégradé. Henri Konan Bédié a vécu la nomination d'Alassane Dramane Ouattara au poste de Premier ministre en 1990 comme un affront personnel.

Pour empêcher la candidature d'Alassane Dramane Ouattara aux élections présidentielles de 1995 il a fait approuver un projet de loi par l'Assemblée nationale, qui modifiait le code électoral. Les candidats dont l'un des parents n'était pas de nationalité ivoirienne ne pouvaient plus se présenter aux élections présidentielles. Or, Alassane Dramane Ouattara, qui avait été représentant du Burkina Faso au FMI, aurait eu un père de nationalité burkinabé. A la suite de cette manœuvre le RDR et le FPI ont renoncé à présenter des candidats. A la veille des élections, en **octobre 1995**, des dizaines de militants d'opposition ont été emprisonnés. Le général Robert Gueï a été démis de ses fonctions en raison de son refus de faire réprimer les manifestations par l'armée. Un seul candidat s'est opposé à Henri Konan Bédié, **Francis Romain Wodié** du **Parti ivoirien des travailleurs (PIT)**, qui n'a recueilli que 3,7 % des suffrages. Le taux de participation n'a atteint que 56,1 % des inscrits. **Henri Konan Bédié a été élu triomphalement** dans le pays baoulé et notamment dans la région de Daoukro, dont les habitants attendaient les retombées économiques de cette élection. Même le très populaire président Houphouët-Boigny n'avait pu atteindre un tel score électoral de 96,2 % des suffrages à l'échelle nationale.

En dépit de ce plébiscite national en sa faveur Henri Konan Bédié a intensifié sa politique de préférence communautaire. Il a repris les anciens mythes concernant le pouvoir des migrants ashanti sur les ethnies ivoiriennes, et s'est présenté comme étant issu d'une famille royale ashanti, ayant donc vocation à diriger la Côte d'Ivoire. En 1995 un fascicule, édité par le PDCI et intitulé «Paroles », contenant des discours de celui-ci, présente son père comme étant le fils du roi des Nambes, et sa mère comme une descendante du roi des Belli. En 1996 la «Cellule universitaire de recherche et de diffusion des idées du Président Henri Konan Bédié » (CURDIPHE) a publié un manifeste intitulé «L'ivoirité ou l'esprit du nouveau contrat social du président Henri Konan Bédié ». En 1999 les éditions Plon ont publié un ouvrage de celui-ci intitulé «Les chemins de ma vie ». Dans cet ouvrage il reconstruit l'histoire de la Côte d'Ivoire et fait l'apologie de la monarchie baoulé dans une géographie imaginaire, en la rattachant à une origine égyptienne. Dans son analyse de la société traditionnelle baoulé il ne mentionne pas la classe des esclaves. Il évoque l'esclavage domestique dans les termes suivants : «L'esclave était traité comme un bien précieux. Puisqu'il travaillait pour vous, vous ne pouviez ni l'affamer, ni le mettre à mort. » Il justifie la domination des Baoulé sur les sociétés lignagères dépourvues d'Etat et de hiérarchies (*sic*) avec un ton méprisant («Pour eux, culturellement, le chef est soit le plus beau danseur du village, soit le plus fort au combat.»). Ces inepties historiques, géographiques et

anthropologiques ont pourtant trouvé leur application dans les politiques menées par le gouvernement issu des élections de 1995.

Au lendemain de son élection Henri Konan Bédié a orchestré une campagne de rumeurs concernant les soi-disant massacres de Baoulé perpétrés par des Bété à Gagnoa, la ville d'origine de son second rival, Laurent Gbagbo. A la suite de ses déclarations sur ses origines royales, des journalistes ont enquêté sur sa famille. En 1995 deux d'entre eux, appartenant à l'hebdomadaire *La Patrie*, ont été condamnés à douze mois d'emprisonnement pour offense au chef de l'Etat. En 1998 la loi sur le domaine foncier rural réserve l'accès à la propriété aux personnes physiques ivoiriennes, à l'Etat et aux collectivités publiques, excluant ainsi les entreprises étrangères et les petits planteurs nordistes, burkinabé ou maliens, non détenteurs d'une carte d'identité.

En 1999 des incidents violents ont, du fait de cette loi, éclaté dans le sud du pays entre paysans kru et burkinabé. Des milliers de Burkinabé ont dû quitter la Côte d'Ivoire. La notion d'ivoirité utilisée pour éliminer Alassane Dramane Ouattara est devenue le support idéologique du gouvernement Bédié. Une grande partie des médias a contribué à véhiculer ces soi-disant conflits ethniques, invoquant en outre des antagonismes religieux, dans une société traditionnellement ouverte et mélangée<sup>10</sup>. En août 1999 la campagne pour les élections présidentielle donne lieu à un déluge d'attaques contre Alassane Dramane Ouattara, accusé d'être étranger et musulman, et à la multiplication d'agressions contre les « faux Ivoiriens »<sup>11</sup>. En septembre un mandat d'arrêt a été émis à l'encontre d'Alassane Dramane Ouattara pour production de faux documents. En octobre des militants du RDR ont été arrêtés, alors que le juge Zoro du tribunal de Dimbokro (le lieu de naissance d'Alassane Dramane Ouattara en pays baoulé, carte p. 10) avait déclaré que les documents certifiant la nationalité ivoirienne des parents de celui-ci étaient authentiques. En novembre onze dirigeants du RDR, dont quatre députés, ont été condamnés et emprisonnés sur le fondement de la « loi anti-casseurs ». Cependant, les élections présidentielles n'ont pas eu lieu, car **le général Robert Gueï**, limogé de l'armée en 1997, **a pris le pouvoir à la suite d'un coup d'Etat le 24 décembre 1999**. L'armée craignait que le régime d'Henri Konan Bédié entraîne le pays dans la guerre civile.

## V. Les réseaux clientélistes d'Henri Konan Bédié

Henri Konan Bédié est-il chef d'un groupe de parenté baoulé ? Quels sont ses véritables attributs dans la société traditionnelle baoulé ? La question reste secrète, puisque des journalistes qui avaient tenté d'enquêter sur cette question ont été emprisonnés. Cependant, la plasticité des relations sociales dans la société baoulé permet de penser que, compte tenu des importantes fonctions politiques qu'il a occupé depuis 1980, Henri Konan Bédié a acquis une grande influence dans sa région d'origine en pratiquant le népotisme. Il a fait construire à Daoukro un luxueux palais de marbre, où il résidait la plupart du temps. Il avait en effet refusé d'habiter dans le palais présidentiel d'Abidjan par superstition. Le coup d'Etat du 24 décembre 1999 a eu lieu à Abidjan alors qu'il séjournait à Daoukro. En 1997 cette petite localité du pays baoulé, d'où était originaire sa famille, a bénéficié d'une subvention de l'Etat de cinq milliards de francs CFA pour la réalisation de travaux de voirie et d'assainissement.

---

<sup>10</sup> Abidjan est une ville multiethnique et multiconfessionnelle. Selon une enquête réalisée en 2002 sa population se partageait entre les Akan (34 %), les Mandés du Nord (15 %), les Mandés du Sud (5 %), les Kru (14 %), les Gur (8 %) et les étrangers (24 %, soit une différence de 5 % avec 1998 en raison de l'exode). Les musulmans représentaient 40 % de cette population et les chrétiens 49 % (dont les catholiques : 30 %).

<sup>11</sup> Le thème des « faux Ivoiriens » est apparu lors des élections de 1990 à la suite de l'octroi de cartes d'identité à des Burkinabé et des Maliens en échange de voix pour le PDCI.

Le népotisme de la famille Bédié s'étendait au-delà des cercles baoulé, car sa femme, Henriette Koizan Bomo Bédié, appartient au groupe ethnique agni (famille ethno-linguistique akan). Cette double appartenance ethnique de la famille Bédié a d'ailleurs suscité des frictions entre les cercles baoulé et agni proches de celle-ci, notamment après les nominations d'Agni au Conseil national de sécurité et à la gendarmerie en 1997. Comme son mari, Henriette Bédié a aussi fait construire des bâtiments somptueux dans son village natal, Koukourandoumi : une villa, une discothèque, un centre d'apprentissage et un hôtel. Elle est la présidente de l'association de bienfaisance « Servir », fondée en 1996, qui aurait bénéficié de fonds détournés. A la suite d'une plainte de l'Union européenne concernant la surfacturation d'un montant total de 18 milliards de francs CFA, destinés à la santé et à la décentralisation, le gouvernement de Robert Gueï a délivré en janvier 2000 un mandat d'arrêt international contre Henri Konan Bédié.

La famille Bédié aurait aussi bénéficié d'avantages considérables lors de la privatisation d'entreprises publiques. Les enfants du couple Bédié ont été placés à des postes économiques importants. Lucette Bédié, épouse Aie, travaille dans une société de Vincent Bolloré, dont le groupe contrôlait 88 % du marché ivoirien du secteur maritime en 2000. Lucette Bédié et son frère Patrick Kouadio Bédié sont aussi les administrateurs de la SGI Hudson Cie, société au capital de 200 millions de francs CFA. Les Bédié ont deux autres enfants : Jean-Luc Yao et Isabelle Amenan. Le couple a acquis une résidence à Paris, sise au 1 rue Beethoven, où ils se sont rendus, après le coup d'Etat du 24 décembre 1999. Henri Konan Bédié, muni d'un passeport diplomatique togolais et d'un visa d'une validité de trois mois, est entré en France le 3 janvier 2000, accompagné d'une trentaine d'exilés. Après 22 mois d'exil en France il est rentré en Côte d'Ivoire en octobre 2001 pour participer au Forum de réconciliation nationale. Il s'est ensuite retiré à Daoukro.

Entre-temps, **en mars 2000 des militaires, venus d'Abidjan, ont organisé des opérations punitives dans les localités baoulé liées à la famille Bédié, à savoir Daoukro, Pépressou et Kongoti** (carte p. 10). Ils ont torturé les domestiques du président déchu pour savoir où se trouvait le trésor caché de la famille de celui-ci. Ils ont pillé les demeures de la famille Bédié à Daoukro, et celle de la famille de l'ancien ministre Niamien N'Goran à Kongoti. La sœur et le frère de ce dernier ont été torturés à l'arme blanche par les militaires. Cette famille a perdu tous ses biens dans cette opération de représailles. Les maisons des villageois ont aussi subi des dommages de la part de ces militaires. Ces derniers ont séquestré, maltraité et volé des villageois. Un vieux chef de village a dénoncé devant la presse d'incessantes visites des militaires et des policiers dans la région. Sur ordre du général Robert Gueï quatre véhicules confisqués à la famille Bédié ont été restitués à leurs propriétaires. Depuis ces événements cette région semble avoir été épargnée par les exactions.

## **VI. La partition de la Côte d'Ivoire et du pays baoulé**

Pendant les cinq premiers mois de l'année 2000 le gouvernement de Robert Gueï a accueilli en son sein des ministres du RDR et du FPI. Mais, derrière cette façade d'unité nationale, l'idéologie de l'ivoirité continuait à être distillée, et les partis politiques sont devenus des instruments au service de causes ethniques. Les élections présidentielles d'**octobre 2000** se sont déroulées dans un bain de sang, mettant aux prises les partisans du FPI et les militaires favorables à Robert Gueï. Puis, après la proclamation de **l'élection de Laurent Gbagbo**, des dizaines de partisans du RDR, qui, comme ceux du PDCI, avaient boycotté les élections présidentielles, ont été massacrés par les militants du FPI et les forces de sécurité, en particulier la gendarmerie. En décembre 2000, à l'occasion des élections législatives, les affrontements se sont poursuivis entre les fractions politiques. Les forces de sécurité s'en sont pris en particulier aux Ivoiriens musulmans, mandé ou gur, et aux étrangers,

réputés acquis au RDR. Le FPI a remporté ces élections. En janvier 2001, alors qu'un coup d'Etat avorté, suivi de mutineries et d'affrontements, a ravivé les tensions, le PDCI, parti dominé par les Akan, a gagné, contre toute attente, les circonscriptions de la zone nord, où les Mandé et les Gur sont majoritaires. Puis, en mars 2001 le RDR, parti dominé par les Mandé et les Gur, a remporté les élections municipales au plan national, grâce au soutien des groupes ethniques menacés. L'imbroglio politique était donc total.

Sous la pression des bailleurs de fonds, en particulier l'Union européenne, le gouvernement ivoirien a organisé en septembre 2001 un Forum de réconciliation nationale. Henri Konan Bédié et Alassane Dramane Ouattara, exilés en France, ont pu rentrer en Côte d'Ivoire pour y participer, sans que les poursuites judiciaires intentées à leur rencontre par le gouvernement de Robert Gueï ne soient officiellement levées. Néanmoins, après la clôture du Forum en décembre 2001, les violences interethniques se sont poursuivies. Les partis politiques se sont dotés de milices, plus ou moins liées aux municipalités pour le RDR et aux forces de sécurité pour le FPI. Le **5 août 2002** les négociations politiques ont débouché sur la formation d'un **gouvernement d'union nationale**, comprenant 20 ministres du FPI, 7 du PDCI, 3 du RDR, 2 du PIT et un seul de l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI), le parti fondé par Robert Gueï. Trois jours plus tard ce ministre menaçait de démissionner. Le 13 septembre l'UDPCI, mécontente de sa mise à l'écart du pouvoir, a annoncé la fin de son alliance avec le FPI.

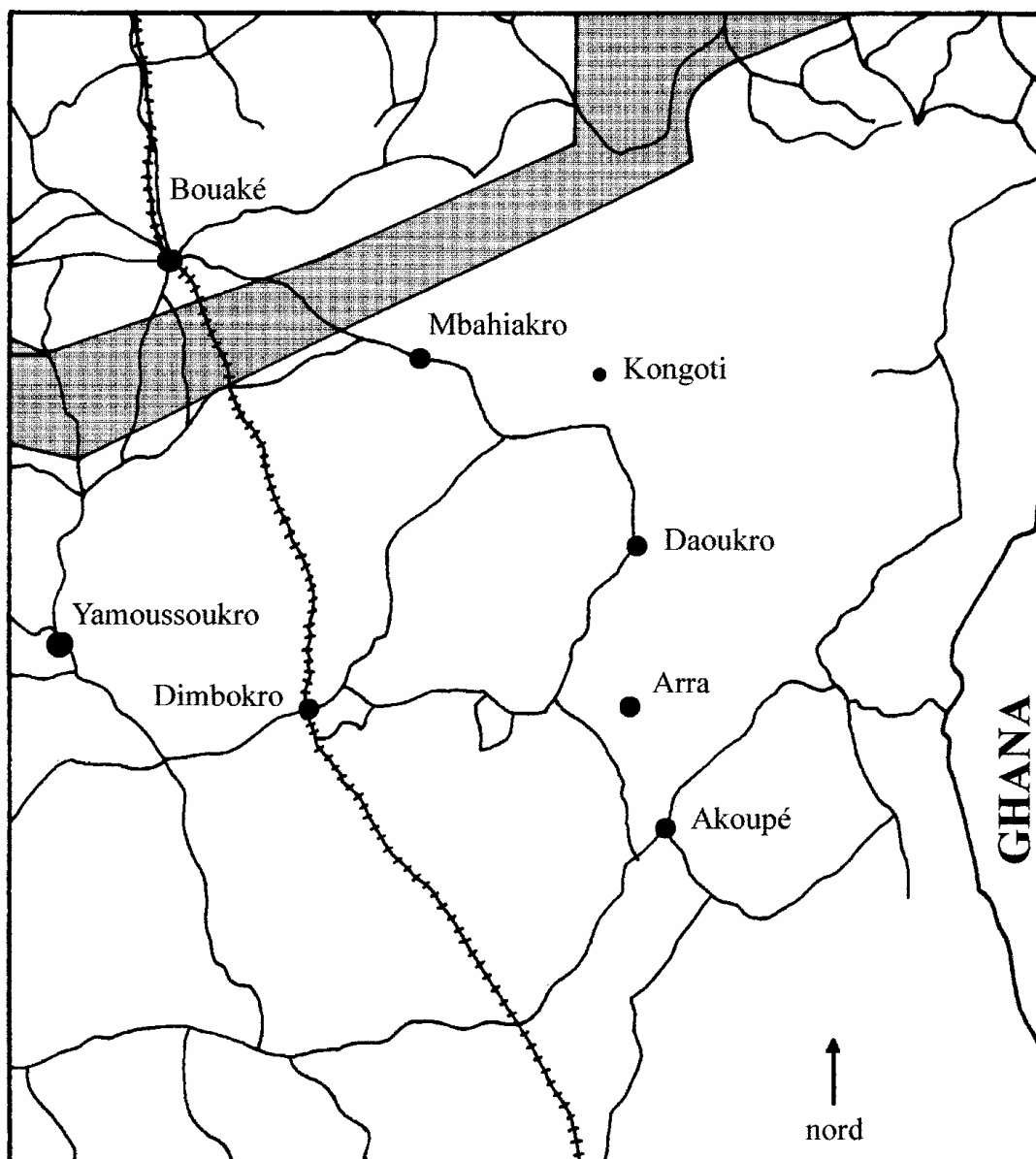
**Le 19 septembre 2002 les partisans de Robert Gueï**, notamment les militaires yacouba (ou dan, famille ethno-linguistique mandé), soutenus par des chasseurs traditionnels (*dozos*), **ont déclenché une insurrection**. Robert Gueï et Emile Boga, ministre de l'Intérieur, accusés d'être les chefs de ce complot, ont été assassinés par des partisans du FPI. Les Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) ont réussi à reprendre le contrôle d'Abidjan. Les rebelles se sont enfuis vers le nord et l'est du pays, où se trouve le foyer territorial des Yacouba, et ont créé le **Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI)** dirigé par **Soro Kigbafori Guillaume**, ancien dirigeant de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI) de 1995 à 1998. Grâce aux réseaux ethniques mandé transfrontaliers ils ont reçu des renforts en provenance du Liberia et du Sierra Leone, notamment plusieurs milliers de miliciens dan (ou gyo) du parti de Charles Taylor (qui bénéficiait du soutien de l'armée ivoirienne depuis 1989) et du Front révolutionnaire uni (FRU). Ils ont aussi obtenu de telles quantités d'armes <sup>12</sup> qu'ils pouvaient rivaliser avec les FANCI. En octobre 2002 ces guérilleros ont occupé près de 40 % du territoire national, coupé en deux parties selon un axe est-ouest. En novembre 2002 deux autres groupes rebelles armés sont apparus : le **Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest (MPIGO)**, dirigé par **Ndri N'Guessan** alias sergent Félix Doh, d'ethnie baoulé, et le **Mouvement pour la justice et la paix (MJP)**, dirigé par le commandant **Deli Gaspard**. Les trois mouvements insurgés se sont regroupés dans l'alliance **Forces nouvelles**.

Sous l'égide de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) un cessez-le-feu a été conclu en octobre 2002 entre le gouvernement ivoirien et le MPCI : une zone tampon d'environ 40 kilomètres de large sépare le pays en deux. Les deux autres groupes rebelles ont étendu le territoire échappant aux forces armées officielles. Depuis septembre 2002 le pays baoulé est partagé entre une zone rebelle, une zone tampon et le territoire contrôlé par les FANCI (carte 2). Les rebelles du MPCI contrôlent notamment la grande ville baoulé de Bouaké. Le recours aux armes dans les différends politiques a été banalisé.

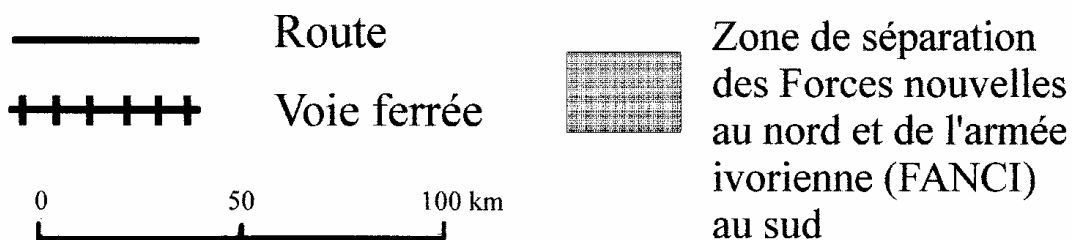
---

<sup>12</sup> Le gouvernement du Burkina Faso serait impliqué dans ces livraisons d'armes, en représailles à la situation faite à ses ressortissants en Côte d'Ivoire. Les rebelles ont avoué avoir préparé la guerre au Burkina Faso depuis 2000. L'*International Crisis Group* mentionne la formation de 500 militaires au Libéria pour le MPIGO.

Carte 2 : Le partage du pays baoulé en octobre 2002.



Légende :



Carte réalisée par Fabrice Mignot sur logiciels personnels d'après Encarta 1998 et Nations Unies janvier 2004

En décembre 2002 des militaires français, venus soutenir l'armée ivoirienne, se sont heurté aux rebelles. Le gouvernement français a alors rassemblé les protagonistes de la crise ivoirienne à Linas et à Marcoussis dans l'Essonne pour tenter de mettre fin au conflit. **Le 24**

**janvier 2003 toutes les parties ont signé les accords dits de Linas-Marcoussis**, concernant la formation d'un gouvernement d'union nationale, les conséquences de la guerre civile et la question de l'identité ivoirienne. Dans la négociation des accords de Linas-Marcoussis toutes les parties ont jugé que le code de la nationalité était libéral et bien rédigé, et que la loi du 23 décembre 1998 sur le régime foncier devait être maintenue, avec un amendement sur les droits acquis, alors que ces textes étaient des facteurs majeurs de la crise des années 1990. Les protagonistes se sont focalisés sur la question de l'éligibilité d'Alassane Dramane Ouattara à la présidence de la République. L'article 35 de la Constitution, adoptée par référendum le 23 juillet 2000, devait être modifié comme suit : le candidat « doit être exclusivement de nationalité ivoirienne né de père ou de mère ivoirienne » et ne devait pas exercer de fonctions électives ou gouvernementales à l'étranger. Enfin, les pouvoirs du président de la République devaient être restreints, puisque le Premier ministre devait être désormais désigné par le gouvernement. Les troupes françaises et interafricaines (ECOWAS) ont été chargées de surveiller la zone de cessez-le-feu, avec l'accord du Conseil de sécurité des Nations unies.

Le 13 mars 2003 le premier conseil des ministres d'union nationale s'est réuni à Yamoussoukro ... en l'absence de la moitié des ministres convoqués, en particulier ceux des mouvements insurgés des Forces nouvelles. Les arrestations et les exécutions de civils par les milices et les forces de sécurité se sont poursuivies dans les deux zones; des massacres ont même été perpétrés. En mai, sous la pression internationale, un accord de cessez-le-feu a été signé et le gouvernement de réconciliation nationale a pu se réunir au complet. Dans la zone des Forces nouvelles la situation sociale est catastrophique du fait de la dégradation des infrastructures, de la fermeture des routes commerciales vers le sud, de la fermeture des équipements publics (écoles, dispensaires, etc.) et de l'absence de traitements versés aux fonctionnaires.

## **VII. Henri Konan Bédié aux côtés des Forces nouvelles ?**

En septembre 2003 le gouvernement de réconciliation nationale a été remanié; il comprenait 11 ministres du FPI, 10 du PDCI, 9 des Forces nouvelles (7 du MPCI, 1 du MPJ et 1 du MPIGO), 8 du RDR, 2 de l'UDPCI et 2 du PIT. Au printemps 2004 le PDCI est entré en conflit avec le FPI à propos de la répartition des marchés du trafic maritime, dominé par le groupe Bolloré, qui avait auparavant privilégié la famille Bédié. Le PDCI, qui a boycotté le gouvernement dès le début du mois de mars, et le RDR ont alors accusé le FPI de ne pas vouloir appliquer les accords de Linas-Marcoussis, et ont appelé à **une grande manifestation à Abidjan pour le 25 mars 2004**. Le président de la République, Laurent Gbagbo, a décidé d'interdire les rassemblements à cette date. L'armée s'est déployée dans les rues d'Abidjan, où paraissaient en toute impunité les milices de « patriotes » liées au FPI. L'opposition a maintenu la manifestation. La répression a été violente : le gouvernement a déclaré que les affrontements auraient fait une trentaine de morts, alors que l'opposition a annoncé plusieurs centaines de morts dans ses rangs. Toutes les manifestations ont été interdites jusqu'au 15 avril 2004.

En attendant que la lumière soit faite sur ces événements les ministres du PDCI, du RDR et des Forces nouvelles ont quitté le gouvernement. Henri Konan Bédié est resté campé sur cette position dans sa résidence de Daoukro, où il a reçu le Premier ministre, Seydou Elimane Diarra, et l'ambassadeur de France. Il a participé, sans incident, aux fêtes catholiques de Pâques à Daoukro, en compagnie de son épouse et de ses enfants, Lucette et Jean-Luc. Ce retrait du gouvernement et surtout **cette alliance du PDCI avec les Forces nouvelles a creusé les clivages au sein du groupe baoulé**, déjà partagé par le transfert officieux de la

capitale vers Daoukro. En effet, la plupart des Baoulé de Bouaké n'admettent pas cette alliance avec des groupes rebelles, qui ont ravagé leur région et commis nombre d'exactions. En novembre 2003 des jeunes Baoulé de Bouaké se sont affrontés aux militants des Forces nouvelles dans l'espoir de libérer la ville des insurgés.

Djibo Aya Martine, députée PDCI de la ville occupée par le MPCI, était opposée à la manifestation du 25 mars et considère les exigences du PDCI comme impossibles à réaliser pour le président Gbagbo. Elle dénonce notamment le fait que, à l'instigation d'Henri Konan Bédié, les chefs traditionnels baoulé de la région de Bouaké se sont opposés à la visite de Laurent Gbagbo, empêchant ainsi la plus haute autorité de l'Etat de se rendre sur une partie du territoire national. En effet, celui-ci a favorisé les relations de l'Etat avec les chefs agni, riches planteurs et proches de l'influent roi ashanti du Ghana, au détriment de son rapport avec les chefs baoulé, privilégié depuis l'indépendance.

**Le système politique traditionnel baoulé est devenu un objet de compétition politique**, que les différents partis cherchent à utiliser pour leurs fins propres. Le 10 décembre 2003 le ministre de l'Education nationale, Michel Amani N'Guessan, membre du FPI, a conduit quelques dizaines de chefs traditionnels baoulé à Yamoussoukro auprès du président Gbagbo, avec seulement deux élus parmi les 74 maires, conseillers généraux et députés du centre de la Côte d'Ivoire. Cette rencontre était présentée comme une rencontre entre le chef de l'Etat et le peuple baoulé, excluant de ce fait les élus du PDCI. Paul Akoto Yao, député de Sakassou, capitale spirituelle du pays baoulé, estimait qu'il appartenait, au contraire, au chef de l'Etat de se présenter auprès des Baoulé de la zone soumise aux Forces nouvelles. En mars 2004 des chefs traditionnels baoulé ont prêté allégeance au chef de l'Etat en demandant un Pardon national pour leurs erreurs.

Les Forces nouvelles recrutent désormais des militants parmi les Baoulé. Henri Konan Bédié est soupçonné par nombre de membres de son parti des zones sécessionnistes d'avoir voulu organiser un coup d'Etat en mars 2004 avec le soutien de Soro Kigbafori Guillaume, dirigeant du MPCI. Celui-ci ne se prononce toujours pas sur l'avenir du territoire contrôlé par ses troupes. Henri Konan Bédié reste préoccupé par l'échéance des élections présidentielles prévues en 2005, ce qui pourrait expliquer ces alliances à haut risque avec les ennemis du FPI.



Chefs baoulé

## Bibliographie :

### **Ouvrages :**

- ASSIE-LUMUMBA N'Dri Thérèse (1996) : *Les Africaines dans la politique, femmes baoulé de Côte d'Ivoire*, L'Harmattan, coll. Points de vue, Paris, 207 p.
- ETIENNE Mona (1985) : *Structures sociales, transformations économiques et rapports des sexes chez les Baoulé de Côte d'Ivoire*, thèse, université de Paris V, EHESS, 351 p.

### **Rapports :**

- Human Rights Watch (2004) : *Prise entre deux guerres, violence contre les civils dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire*, New York.

### **Articles :**

- ALIALI Allan (2004) : « Bédié s'oppose à la libération de Bouaké; interview de Djibo Aya Martine », *Notre Voie*, Abidjan, 5 mai.
- BASSETT THOMAS J. (2003) : « Nord musulman et Sud chrétien : les moules médiatiques de la crise ivoirienne », *Afrique contemporaine*, Paris, été, n°206, pp. 13-39.
- BOSSARD Laurent (2003) : « Peuplement et migrations en Afrique de l'Ouest : une crise régionale en Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*, Paris, été, n°206, pp. 151-165.
- Du BOIS De GAUDUSSON Jean (2003) : « L'accord de Marcoussis, entre droit et politique », *Afrique contemporaine*, Paris, été, n°206, pp. 41-55.
- ETOU César (1999) : « Les mensonges de Bédié mis à nu », *Notre Voie*, Abidjan, 26 juillet.
- KOFFI Paul (2004) : « Comment la famille Bédié a passé la Pâques à Daoukro », *Le Nouveau réveil*, Abidjan, 13 avril.
- KOUYO Augustin (2000) : « Des entreprises ivoiriennes dénoncent les pratiques douteuses du groupe Bolloré », *Notre Voie*, Abidjan, 15 février.
- KPATINDE Francis (2004) : « La décennie maudite », *L'Intelligent*, Paris, 11 avril.
- LE PAPE Marc (2003) : « Les politiques d'affrontement en Côte d'Ivoire, 1999-2003 », *Afrique contemporaine*, Paris, été, n°206, pp. 29-39.
- MARTIN Bléou (2000) : « Déclaration de la LIDHO relative aux récentes brutalités militaires à l'encontre de la famille du président Bédié à Daoukro », *Notre Voie*, Abidjan, 7 avril.
- ROUBAUD François (2003) : « La crise vue d'en bas à Abidjan : ethnicité, gouvernance et démocratie », *Afrique contemporaine*, Paris, été, n° 206, pp. 57-86.
- SANGA Charles (2003) : « A propos de la visite des Baoulé au chef de l'Etat; interview d'Akoto Yao », *Le Patriote*, Abidjan, 10 décembre.
- SANOGO Abdoulaye Villard (1997) : « Après le clan baoulé, le clan agni », *La Voie*, 2 décembre.
- SOUDAN François (2000) : « Bédié à Paris, comment Gueï compte récupérer les milliards détournés », *Jeune Afrique*, Paris, 26 janvier.
- TRA BI Charles L. (2003) : « Après la visite des Baoulé à Gbagbo; interview de Félix Akoto Yao », *Soir Info*, Abidjan, 16 décembre.
- TRA BI Charles L. (2004) : « Après les événements du 25 mars », *Soir Info*, Abidjan, 13 avril.

Annexe 1 : Liste et caractéristiques des partis politiques ivoiriens cités.

<b>Parti politique</b>	<b>Date de fondation</b>	<b>Présidents de la République</b>	<b>Dirigeant principal</b>	<b>Appartenance ethnique du dirigeant (% de la population)</b>	<b>Famille ethno-linguistique favorable (% de la population)</b>
Parti démocratique de Côte d'Ivoire - Rassemblement démocratique africain (PDCI-RDA)	1947	Houphouët-Boigny (1960-1993) Henri Konan Bédié (1993-1999)	Houphouët-Boigny (1947-1993) Henri Konan Bédié (1993-2004)	Baoulé (6,6 %)	Kwa (Akan) (42 %)
Front populaire ivoirien (FPI)	1982	Laurent Gbagbo (2000-2004)	Laurent Gbagbo (1982-2004)	Bété (5,7 %)	Kru (11 %)
Rassemblement des républicains (RDR)	1994		Alassane Dramane Ouattara (1994-2004)	Sénoufo (9,7 %) Malinké (8,5 %)	Mandé du nord (16,4 %) Gur (Voltaïque) (17,5 %)
Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI)	2000	Robert Gueï 1999-2000	Robert Gueï (décédé en 2002)	Yacouba (5,9 %)	Mandé du sud (Dan) (10 %)
Parti ivoirien des travailleurs (PIT)	1990		Francis Romain Wodié		
Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI)	2002		Soro Kigbafori Guillaume	Sénoufo (9,7 %)	Mandé du nord (16,4 %) Gur (Voltaïque) (17,5 %)
Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest (MPIGO)	2002		Ndri N'Guessan	Baoulé (6,6 %)	Mandé du sud (Dan) (10 %)